

Oral Health Practitioner (OHP)



Health promotion and education

Oral assessment and treatment

Primary and secondary prevention

Acute and emergency care

A New Provider for Enhanced Oral Health

An updated postsecondary education program offering a broader scope of training can better prepare graduates to address oral health issues affecting Canadians of all ages.

Dental decay is one of the most common chronic diseases in Canada. Untreated disease can lead to pain, infection, inability to sleep and eat properly, and missed time at work. It's not only costly for individuals and families, but also for governments and the Canadian economy. The prevalence of dental decay will only increase in light of significant oral health human resource shortages resulting from the closure of the last dental therapy program in Canada.

There is a solution. A new oral health training program could equip graduates to prevent oral disease, as well as alleviate unnecessary pain and suffering. Similar to a nurse practitioner who provides comprehensive health care directly to patients, a multiskilled oral health practitioner can offer a broad range of services to populations in need, and, in turn, reduce oral health disparities across Canada.

What the Government Can Do

- Provide financial support to fund a pilot project to train providers with a combination of dental hygiene and dental therapy abilities.
- Encourage health ministers to discuss oral health human resources at the Federal-Provincial-Territorial Health Ministers' meetings.
- Commit to the creation of sustainable oral health programs and initiatives to support people with socioeconomic disadvantages and vulnerabilities throughout the life cycle.
- Support the creation of employment opportunities for dually qualified practitioners and incentivize care for underserved populations through loan forgiveness programs.



Promotion de la santé et éducation

Évaluation et traitement buccodentaires

Prévention primaire et secondaire

Soins actifs et d'urgence

Un nouveau fournisseur de soins pour une meilleure santé buccodentaire

Un programme d'éducation postsecondaire à jour, assorti d'une gamme plus vaste de formations, permet de mieux préparer les diplômés à traiter les enjeux de la santé buccodentaire qui touchent les Canadiens de tous les âges.

La carie dentaire est une des maladies chroniques les plus courantes au Canada. La maladie non traitée peut mener à la douleur, à l'infection, à l'insomnie, à la difficulté de manger adéquatement et à l'absentéisme au travail. C'est non seulement coûteux pour les particuliers et les familles, mais aussi pour les gouvernements et pour l'économie canadienne. La prévalence de la carie dentaire ne pourra qu'augmenter puisque la fermeture du dernier programme de thérapie dentaire au Canada a provoqué des pénuries de ressources humaines en santé buccodentaire.

Il y a une solution. Un nouveau programme de formation en santé buccodentaire pourrait permettre aux diplômés de prévenir la maladie buccodentaire et de réduire la douleur et les souffrances inutiles. Tout comme l'infirmière praticienne qui fournit des soins de santé complets directement aux patients, un praticien en santé buccodentaire doté de plusieurs compétences peut offrir une vaste gamme de services aux populations dans le besoin, ce qui permet de réduire les disparités en matière de santé buccodentaire partout au Canada.

Rôle du gouvernement

- Contribuer au financement d'un projet pilote visant à former des fournisseurs qui ont une combinaison de compétences en hygiène dentaire et en thérapie dentaire.
- Encourager les ministres de la Santé à discuter de ressources en santé buccodentaire aux réunions des ministres de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux.
- S'engager à la création de programmes de santé buccodentaire et d'initiatives durables, pour soutenir les personnes défavorisées et vulnérables sur le plan socioéconomique, tout au long de leur cycle de vie.
- Soutenir la création d'occasions d'emplois pour les praticiens ayant des qualifications doubles et fournir des mesures incitatives pour offrir des soins aux populations mal desservies, par l'entremise de programmes d'exonération du remboursement des prêts.